

EC/GEJ/PP 19_04_2023

COMPTE-RENDU

Commission de quartier : Didonne / Boube / Les Brandes du 19/04/2023

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Georges Emas Jarousseau, Adjoint au Maire

Patrick PONCET, Adjoint au Maire

Eric CAMILLERI, Coordonnateur commissions de quartier,

Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques,

Jean-Noël GAUVIN, Responsable des espaces naturels,

Jean Marc JACQUAUD, Responsable de la Police Municipale

Bonjour à tous,

Voici le compte-rendu de notre commission du quartier de Didonne / Boube / les Brandes.

Monsieur Georges Emas Jarousseau, après avoir remercié toutes les personnes présentes (20) de leur venue, a relaté les travaux entrepris depuis la dernière réunion.

Avenue du Général Andrieux :

Nettoyage le long du petit mur et grillage de la dame à côté du terrain qui appartient à la commune

Le nettoyage a été effectué.

Allée des Coquelicots :

Demande de mettre un miroir, car sortie de voitures très compliquées.

Un miroir va être posé.

Demande de refaire le parking du fond de cette allée.

Cette allée est un terrain appartenant à la commune, ce n'est pas un parking, la ville ne dit rien pour le stationnement des voitures, mais peu à tout moment vendre ce terrain.

Rue des Vergnées:

Demande de mettre plus de rochers pour éviter le passage des mobylettes.

Nous allons réaliser une chicane avec d'autres pierres au mois de septembre ou octobre maximum.

Rue de la Place:

Depuis les travaux effectués par l'entreprise Robinet, un trou à été mal rebouché, il faut faire revenir l'entreprise.

En attente de l'intervention de l'entreprise.

Allée de l'Euse :

Mettre des plots en bois, pour que les voitures ne se garent plus sous l'arbre classé.

Une somme a été ajoutée au budget supplémentaire pour prévoir des poteaux à poser autour du Tilleul de L'EUSE afin d'éviter tout stationnement au pied de cet arbre classé, le devis est en cours et les travaux suivront dans le mois de juin, car l'entreprise IDEVERDE sera sur St Georges.

Couper ou baisser la bordure de trottoir pour que les voitures puissent tourner correctement pour rentrer dans le passage.

Après étude des services techniques, cette entrée ne semble pas poser de problème, il suffit de s'écarter un peu plus.

Demande au Département.

Rue Jean Moulin :

Peut-on mettre un stationnement alterné, ce qui réduira la vitesse excessive des voitures ?
Après validation du stationnement alterné par le bureau municipal, la demande a été adressée au Conseil départemental.

Avenue du Général Andrieux :

Il faut vraiment faire quelque chose pour le rond-point entre la rue de Saujon et l'avenue du Général Andrieux qui est très dangereux (accident encore le 19 avril 2023)
Une demande a été faite auprès du Département. En attente d'une réponse de leur part.

ADS :

La démarche d'Aménagement Durable des Stations et territoires touristiques du littoral aquitain (ADS) est une démarche ayant pour but d'assurer la transition durable, solidaire et équilibrée du littoral régional. La commune de Saint-Georges de Didonne a vu sa candidature validée en mai 2022. Depuis, des bureaux d'études travaillent, en concertation avec la mairie, les partenaires (services de l'État, Office de tourisme, conservatoire du littoral) et les acteurs de la commune (associations, commerçants, hôtelleries...) à repenser Saint-Georges de Didonne. L'objectif de la démarche est d'échelonner des travaux sur les 30 prochaines années pour améliorer le cadre de vie de notre commune.

La première phase qui avait pour but de sélectionner les différents sites à travailler s'est terminée en mars 2023. Ainsi, plusieurs sites ont été identifiés, comme l'interface entre le centre-ville et le front de mer, ou encore le boulevard de la côte de beauté entre le RCB et la descente des Oliviers. Aujourd'hui, la seconde phase est bien engagée, et plusieurs scénarios d'aménagements ont été produits afin de délibérer sur leur bien-fondé.

DSP Plages :

Nos plages sont sous l'autorité du Domaine Maritime qui en délègue l'entretien et la gestion à la commune.

Par la loi littoral de 2006, les restaurants de plage de toute la France doivent être des structures montables et démontables.

Ainsi, nos 3 restaurants de plage ont reçu ordre de cesser leurs activités au 15 novembre 2022 (après une prolongation de 5 ans) et charge à la commune de lancer des appels d'offres pour une reprise de ces 3 concessions.

La concession de la Cazuela a été attribuée aux anciens gérants de la Cazuela, celle de la Réserve a été attribuée aux anciens gérants de la Réserve et celle de l'Acapulco a été attribuée à la pêche aux Moules (restaurateurs de l'île d'Oléron).

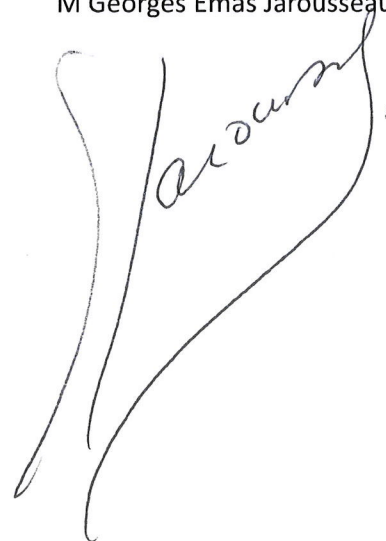
Pour l'été 2023, ces 3 gérants doivent commander leurs structures, recruter et installer, sachant que le retrait des bâtiments existants est planifié pour l'ex Cazuela et l'ex Réserve mais en attente d'une décision de justice pour l'ex Acapulco.

CF CR du CM du 04/05/2023 sur le site de la ville

Vous remerciant de votre participation et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr

Le Président de la Commission
du quartier de Didonne / Boube
Les Brandes

M Georges Emas Jarousseau

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jarousseau', written over a large, stylized, handwritten flourish or scribble.